

REUNION DU MARDI 21 MARS 2023

La Mardi 21 mars 2023, le Conseil de la Vie Associative s'est réuni dans la salle de convivialité à la Maison des citoyens sous la présidence de Mme Laurence Degers.

Etaient présents : Mme Laurence Degers, M. Hervé Bancquart, Mme Christelle Lemaire, M. Nicolas Delpauch, M. Benoît Vitrand, Mme Nathalie Faye, Mme Cécile Lafforgue.

Etaient excusés : M. Bertrand Maelfait, Mme Françoise Avenin, M. Pierre Delapart, M. Bruno Costes, Mme Léa Pastor, M. Gilbert Facco, Mme Marie-José Vivancos, Mme Stéphanie Gatelet.

Secrétaire de séance : Mme Cécile Lafforgue.

Cette réunion a pour objectif de travailler sur 3 des points recensés lors de la réunion plénière avec toutes les associations le 26 janvier dernier :

- L'entraide et bénévolat : mise en place de RDV associatifs (coworking, partage de compétences...)
- Le moment de convivialité lors du Forum des associations
- Le besoin d'un comité des fêtes

ENTRAIDE ET BENEVOLAT

Lors de la réunion plénière, plusieurs associations ont fait ressortir le besoin de se réunir entre associations certains samedis en matinée pour parler d'un thème ou mettre en commun des compétences.

Les thèmes les plus souvent ressortis sont :

- La comptabilité
- La recherche de subvention
- Les aspects juridiques
- Comment mieux communiquer

Le CVA décide d'organiser cette première séance d'échange d'informations, de « coworking », le SAMEDI 13 MAI 2023 de 10h à 12h à la Maison des citoyens. Cette première matinée, animée par M. Bertrand Maelfait, membre du CVA, sera consacrée à la comptabilité associative.

Une communication détaillée avec le programme de la matinée sera remise à toutes les associations.

FORUM DES ASSOCIATION

De nombreuses associations ont regretté l'absence d'un repas partagé lors du dernier Forum des associations. Après réflexions et discussion, le CVA propose de clôturer le prochain Forum qui se tiendra le SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023 par un « Apéro-partage » en musique. Chaque association apporte quelque chose à partager et la mairie offre les boissons.

La soirée se déroulera sur l'esplanade si le temps le permet avec un repli éventuel à la salle polyvalente.

Les associations n'ayant pas participé au forum seront invitées pour ce temps d'échange entre associations.

Afin de se faire connaître auprès des associations, les membres du CVA se présenteront en faisant le tour des stands au moment du petit déjeuner et/ou dans la journée.

COMITE DES FETES

La réunion plénière a fait également ressortir le besoin de créer un comité des fêtes pour l'organisation d'événements (fête foraine, carnaval...).

Le CVA et la ville ne peuvent pas porter juridiquement la création de cette entité. Il s'agit de créer une association.

Par contre, les membres du CVA, citoyens de la ville de Pibrac et bénévoles dans les associations se portent volontaires pour lancer un appel à la population pibracaise en participant à une interview qui sera diffusé sur les réseaux et dans la Dépêche.

POINTS DIVERS

Bénévolat :

Afin d'inciter les citoyens à s'inscrire sur des missions de bénévolat ponctuelles, il serait intéressant que les associations rajoutent sur leurs outils de communication un appel à bénévolat « et si vous voulez aider à l'organisation de l'événement, contactez.... » ou communiquent au service communication de la ville la personne à contacter.

Lutte anti-harcèlement :

Le CVA pourrait proposer aux associations, un plan « anti relou », une fiche d'honorabilité pour lutter contre le harcèlement au sein des associations.

Logistique :

Au regard du nombre important de demandes sur l'utilisation des salles, le CVA propose de travailler, en s'inspirant de l'existant, une trame d'utilisation des salles (salle polyvalente pour débiter) qui sera soumise aux services techniques.

Prochaine séance le mardi 13 juin 2023 à 18h30 Maison des Citoyens

Sujets traités : Bilan du premier atelier / Travail sur les fiches d'utilisation des salles (salle polyvalente) / Comité des fêtes